

Formation

Comprendre les enjeux du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Durée

- 2 heures

Public

- Tout public. En particulier élus et agents des collectivités et autres organismes publics

Pré-requis

- Être soumis au Règlement Général de Protection des Données

Les objectifs de cette formation

- Vous sensibiliser sur les motifs d'application du RGPD
- Vous apporter un fil conducteur pour la mise en conformité de votre organisme avec le RGPD
- Vous présenter les outils SuperChef RGPD proposés par Territoires Numériques

A l'issue de la formation vous devrez être capable de

- Comprendre les enjeux du RGPD
- Connaître les responsabilités : en tant que Responsable légal, en tant que Délégué à la protection des Données, vis-à-vis de vos usagers ...
- Mesurer quelle stratégie mettre en œuvre dans votre organisme

Déroulement de la formation

1) Présentation du RGPD

a. Contexte

- Enjeu stratégique
- Marchandisation des données
- Confidentialité et piratage

b. Objectifs du RGPD

- Donner aux citoyens le contrôle sur les données
- Garantir la sécurité des données
- Rendre compte à tout moment

c. Définitions et principes

C'est quoi une donnée à caractère personnel ? C'est quoi un traitement ? qui est le Responsable de traitement ?...

2) Comment se mettre en conformité

Découverte de l'accompagnement et des outils mis à disposition par Territoires Numériques BFC pour la mise en conformité, le site Super Chef RGPD :



Accueil

La démarche

1. Inscription du DPD
2. Lettre de mission
3. Cartographie
4. Grille de conformité
5. Evaluer les risques
6. Reg. de traitements
7. Sécurité
8. Sous-traitants
9. Plan d'action
10. Reg. de violations

Outils de conformité

Ressources

Organisation

Mon compte

Médiathèque

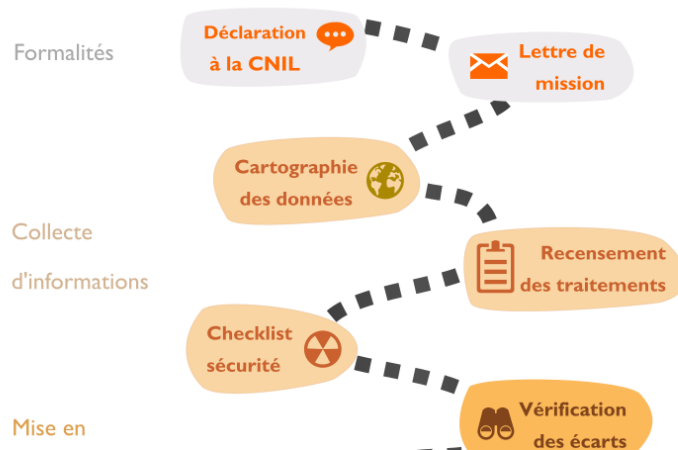
Se déconnecter

La conformité RGPD c'est du gâteau

Afin de structurer votre approche RGPD, Territoires Numériques a imaginé pour vous une série de recettes.

Nous vous proposons d'envisager la mise en conformité avec le RGPD comme l'un de ces concours de cuisine où des chefs étoilés donnent des recettes que les participants doivent réaliser.

Voici les principaux points que nous allons aborder :



- Désignation et déclaration du Délégué à la Protection des Données (DPD)
- Recenser les traitements effectués par l'organisme
- Appliquer la grille de conformité aux traitements identifiés
- Apprécier les risques engendrés par chaque traitement
- Établir un plan d'action
- Documenter la conformité dans un registre

A noter qu'une seconde session de formation est organisée pour aborder en détail et de manière pratique ce parcours de mise en conformité et apprendre à utiliser les outils Super Chef RGPD.

Cette formation d'une demi-journée est réservée aux adhérents du GIP. Le programme de formation est disponible ici. [LIEN]